

STAGE INITIAL INITIATEUR

**Présentation du
Cursus de formation
& Examen**



SURGERES - 27 & 28 nov. 2021 - GM

INITIATEUR : LE CURSUS DE FORMATION

- 1. Un stage initial**
- 2. Un stage en situation & Livret Pédagogique.**
- 3. Un examen**

1. LE STAGE INITIAL

- Formation de la CTR du CSNA.
- Organisation déléguée au Comité Départemental « CODEPESSM17 »

→ CADRE REGLEMENTAIRE

→ ENSEIGNEMENT :

- Concevoir
- Réaliser
- Evaluer

→ ORGANISATION :

- Organiser & Sécuriser l'activité
- Organiser un Coursus de formation

- Délivrance d'un livret pédagogique (validité 3 ans)



2. LE STAGE EN SITUATION (1/3)

(Livret Pédagogique & Encadrement par un E4 ou TSI)

➤ **ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6m
ET THÉORIE ASSOCIÉE**

Minimum 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents.

La dispense de ce module est possible si le module correspondant du MF1 (enseignement pratique entre 0 et 6m) a été validé dans le cadre d'un stage en situation MF1. Accordé par TSI (Livret MF1).

2. LE STAGE EN SITUATION (2/3)

(Livret Pédagogique & Encadrement par un E4 ou TSI)

➤ ORGANISER L'ACTIVITE

Minimum 5 séances, dont 2 complètes, portant sur l'ensemble des prérogatives d'un directeur de plongée en milieu artificiel.

2. LE STAGE EN SITUATION (3/3)

(Livret Pédagogique & Encadrement par un E4 ou TSI)

➤ ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

Validé lorsque l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur.

MODULE COMPLÉMENTAIRE

6-20m (pour GP-N4)

- *Ce module facultatif peut être réalisé par les initiateurs en titre de la FFESSM , **titulaires du GP-N4** de la FFESSM, pour optimiser leur enseignement en tant que E2.*
- *Il comprend un total de 14h de formation, dont 7h de formation théorique, devant être effectuées dans un délai maximum d'un mois.*
- *Les plongées doivent être réalisées entre 15 et 20 m, en milieu naturel (mer, lac, carrière) à l'exclusion des fosses de plongée quel qu'en soit la profondeur, et en présence d'un encadrant au minimum E3-TSI dans la palanquée.*

3. EXAMEN :

Dimanche 19 juin 2022

- **Avant l'Examen :**

RIFAP + Livret Pédagogique (Avis favorable)

+ 12 plongées en autonomie (Validées par DP/ Carnet).

- **Examen : 4 épreuves :**

- **Pédagogie pratique** (coef 2)
- **Pédagogie Organisationnelle** (coef 2)
- **Sauvetage PMT mannequin** (coef 1)
- **Réglementation** (coef 2)

- *NB : Les candidats titulaires du GPN4 depuis moins de 3 ans à la date de l'examen initiateur et ayant obtenu une note supérieure à 10/20 à l'épreuve du mannequin peuvent, s'ils le souhaitent, demander le report de leur note sur l'épreuve du mannequin de l'examen (Attestation signée du Président de la CTR qui a organisé l'examen GPN4 lors de l'inscription).*

- **Une journée PEDTA PRATIQUE en piscine :**

Travail orienté sur :

Epreuve de Pédagogie pratique

Dimanche 27 février 2022

- **Une journée de PEDTA ORGA :**

Travail orienté sur :

Epreuve de Pédagogie Organisationnelle

Dimanche 10 avril 2022